

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Comme je vous l'avais indiqué dans un édito précédent, le cabinet médical de la place de la République est ouvert. Pour l'instant, seule est installée Mme Héra-Crisinel, médecin généraliste. Il faut avouer qu'il faut le savoir, car le chantier a pris un retard de plusieurs mois et le docteur Héra-Crisinel reçoit « dans les plâtres ». L'accès n'est pas engageant mais possible. Nous comptons bien sûr sur ceux qui réclamaient un médecin pour faire fi de cette difficulté d'accès. Courant mai, l'offre va être complétée par l'arrivée de deux infirmières, Mme Spony et Mme Dupouy, d'une diététicienne, Mme Lebrasseur, d'un ostéopathe, M. Batut, et d'une psychologue-sophrologue-hypnothérapeute, Mme Hinet. Je n'ose plus donner de date ferme pour la fin des travaux qui avaient été prévue en tout début 2017. Nous sommes vraiment désolés, après tous les efforts que nous avons faits pour trouver ces professionnels et les intéresser à notre projet, de les mettre devant cette situation. J'espère que cela n'aura pas d'incidence fâcheuse sur la réussite de leur installation. Nous comptons sur le propriétaire des lieux pour régler ce problème au plus vite.

Cette année, nous proposons de nouveau un séjour de vacances et de loisirs en province. Les adolescents, une trentaine, seront transportés par le car de la Ville et encadrés par les animateurs du service Jeunesse. Nous avons par le passé abandonné cette organisation à la suite de déconvenues importantes. Il m'aura fallu près de 10 ans pour que j'accepte une nouvelle expérience. Je le fais avec beaucoup de plaisir, la Ville d'ailleurs subventionne à hauteur de 50 % les dépenses des familles. J'encourage les jeunes qui vont y participer à laisser à Saint-Pierre-d'Entremont, en Isère, une image élogieuse d'Ézanville. Je compte vraiment sur eux.



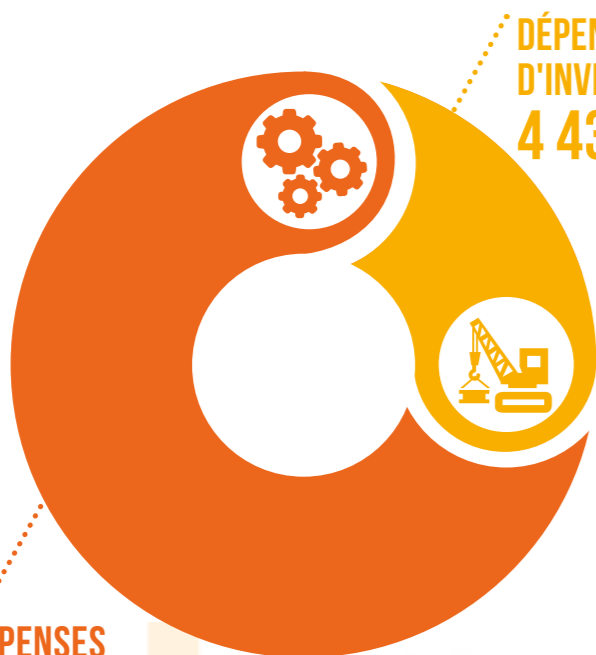
ALAIN BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE



BUDGET 2017

MAÎTRISE & AMBITION

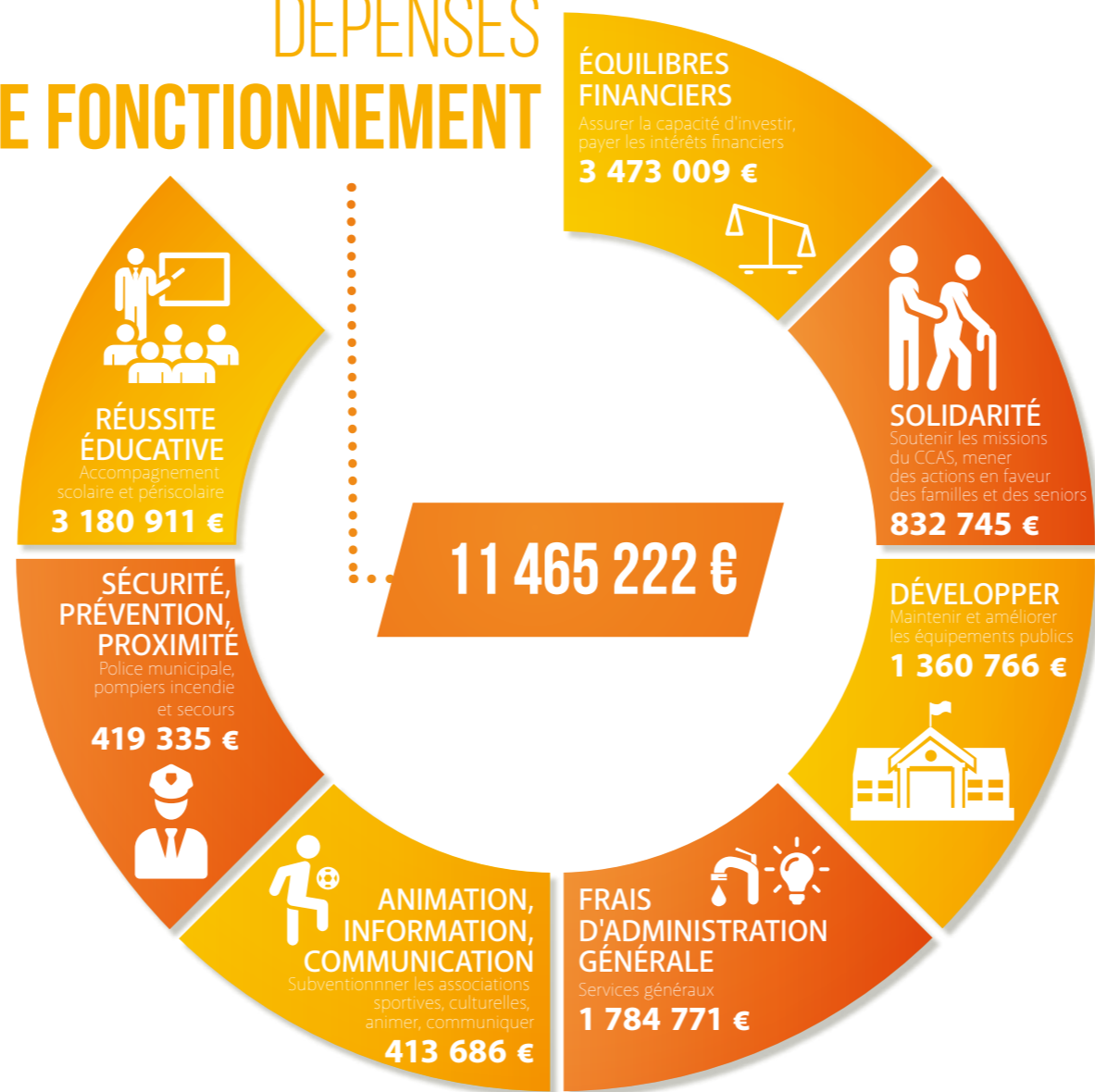
Le budget primitif de la Ville, qui s'élève à 15 896 554,25 €, a été voté lors du Conseil municipal du 30 mars dernier. Comme annoncé dans la revue de mars consacrée au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), l'élaboration de ce budget s'inscrit dans la continuité de la baisse historique des dotations de l'État, engagée en 2014, sur la base d'un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les dépenses publiques.



Le budget 2017 s'élève à 15 896 554,25 € et comprend une section de fonctionnement pour 11 465 222,65 € et une section d'investissement pour 4 431 331,60 €. Il tient compte des résultats 2016 et s'équilibre en recettes et en dépenses.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Une augmentation des impôts locaux inévitable

La baisse des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales et en particulier celle des communes contraint la Ville à réduire ses dépenses notamment sur les charges de fonctionnement. La Municipalité ayant décidé de maintenir le niveau de service actuel à la population, il s'est révélé nécessaire, après plusieurs années de stagnation, d'augmenter de 2 % le taux des taxes locales.

	Taux 2016	Augmentation	Taux 2017
Taxe d'habitation	13,17	2 %	13,43
Taxe foncière	15,50	2 %	15,81
Taxe foncière non bâtie	69,27	2 %	70,66

DES FINANCES SAINES

DETTE PAR HABITANT (MÊME STRATE DÉMOGRAPHIQUE) :
- EZANVILLE : 232 €
- MOYENNE NATIONALE : 907 €

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX DE 4 431 331 €

Deux grands projets

Dès 2017, la Ville est en capacité d'inscrire une enveloppe de crédits nécessaires au financement de deux projets structurants. La totalité de ces dépenses ne sera certes pas réalisée dans l'année, mais le choix a été fait de réserver d'ores et déjà les crédits nécessaires à leur financement.

- **580 000 €** pour la construction de la nouvelle structure d'accueil de la jeunesse et des familles.
- **600 000 €** pour l'aménagement du futur centre culturel.



338 335 € vont être alloués cette année au pôle socio-éducatif.

Travaux de voirie

Un budget conséquent de plus d'1,1 million d'euros sera consacré à la réfection des voiries les plus dégradées de notre territoire.

- la requalification des chaussées, trottoirs et parkings de la rue Jacques Gallicher pour **150 000 €** ;
- le remplacement de zones pavées dans le quartier de la Justice pour **150 000 €** ;
- la reprise du tapis de chaussée de la rue de Reims pour **150 000 €** ;
- la mise en sécurité des trottoirs et chaussée de l'allée Pablo Picasso pour **110 000 €** ;
- la requalification complète (hors zone pavée) de la voie rue de la Ferme pour **110 000 €** ;
- des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales pour **103 840 €** ;
- l'entretien courant de la voirie sur l'ensemble du territoire dans le cadre du bail pour **90 000 €** ;
- la réfection des trottoirs et demi-chaussée rue de Paris pour **60 000 €** ;
- la fin de la réfection des revêtements bitumineux des rues de Reims, des Écoles et de la Marne pour **55 000 €** ;

Investissements pour le pôle socio-éducatif

- la réfection de la cour avant de l'école maternelle Paul Fort avec pose de jeux extérieurs pour **80 800 €** ;
- le remplacement de la chaudière de l'école élémentaire Albert Camus côté Anglade pour **73 000 €** ;

L'entretien et la valorisation du patrimoine

- les travaux dans les logements communaux pour **65 670 €** ;
- l'entretien du cimetière (réfection des allées piétonnes, travaux sur caveaux, mis en place d'une signalétique) pour **34 750 €** ;
- les travaux dans les bâtiments publics autres que les écoles et les logements pour **32 960 €** ;
- l'aménagement des espaces verts pour **30 000 €** ;
- la modernisation des outils informatiques des services municipaux pour **129 900 €** ;
- le renouvellement de gros matériel et outillage nécessaires aux services espaces verts et bâtiments pour **34 000 €** ;
- le remplacement de 2 véhicules utilisés par les agents du service technique pour **26 040 €** ;

La part du budget des travaux de voirie représente quant à elle la somme de 1 127 900 €.

